

## **RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022 ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Tel que l'exige l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier 2022 de la Ville de Beaconsfield et du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant).

### **1. Faits saillants sur les états financiers au 31 décembre 2022**

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été déposés en séance du conseil le 23 mai 2023.

Les états des résultats détaillés et de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 montrent des revenus de fonctionnement de 54 345 770 \$ et des charges fiscales et affectations totalisant 52 839 731 \$. Par conséquent, pour l'exercice 2022, le total de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (le surplus de l'exercice) est de 1 506 039 \$. Une partie de cet excédent provient de revenus supérieurs à ce qui avait été anticipé, notamment les droits de mutation immobilière, les subventions des différents gouvernements et les revenus d'intérêts. Finalement, une portion est également attribuable aux économies qui ont été réalisées dans les dépenses de chacun des services en 2022.

Au 31 décembre 2022, l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'élevait à 1 806 268 \$ et la partie affectée était de 10 095 237 \$, dont 2 292 528 \$ pour les infrastructures. La Ville disposait également d'un montant de 7 584 436 \$ dans les fonds réservés dans le fonds de roulement.

Au 31 décembre 2022, on retrouve à l'état de la situation financière une dette à long terme de 20 271 000 \$. Cette somme sera remboursée à 30,7 % par des subventions provenant du Gouvernement du Québec (6,2 \$M). Les immobilisations totalisent 87 089 125 \$ suite à 6,2 \$M d'acquisitions réalisés en 2022, dont 5,2 \$M en Infrastructures (eau potable, eaux usées, pavage et trottoirs) et 1,0 \$M en bâtiments.

### **2. Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2022**

Le 22 mars 2023, le cabinet d'audit Daniel Tétréault CA inc. a signé le rapport d'auditeur indépendant. Après avoir effectué l'audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, l'opinion suivante a été émise : « À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Beaconsfield au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de la dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

### **3. Conclusion**

Le rapport financier 2022 et le rapport de l'auditeur indépendant ont été déposés en séance du conseil et furent transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Le présent rapport du maire sur les faits saillants sera publié sur le site web de la Ville de Beaconsfield. Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils accomplissent, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation.

VILLE DE BEACONSFIELD

Votre Maire,

Georges Bourelle

23 mai 2023